

RÈGLEMENT

TIR SPORTIF

Mise à jour le 28 janvier 2026



Les Niveaux de compétition

Il existe trois niveaux de compétition :

- Coupe de France équipe établissement ;
- Coupe de France équipe excellence ;
- Coupe de France UNSS sport partagé.

Les catégories d'âge

Il existe trois catégories :

- Collège ;
- Lycée :
 - Général ;
 - Professionnel.

Les disciplines

Les disciplines choisies pour les Coupes de France UNSS sont les suivantes :

- Carabine 10 mètres ;
 - Pistolet 10 mètres.
- Tous les tirs s'effectueront sur cibles électroniques.

Conditions de Participation

Pour participer aux différentes Coupes de France, il faut :

- Être licencié à l'UNSS pour la saison sportive en cours ;
- L'un des deux tireurs de l'équipe doit être désigné Jeune Coach ;
- Pour chaque académie représentée (au moins une équipe qualifiée pour le championnat de France UNSS), au moins un Jeune Arbitre de niveau académique sera présent pour œuvrer à l'arbitrage de la compétition ;
- Toutes les équipes doivent se qualifier via un championnat académique (ou par dérogation si le championnat académique n'est pas organisé) ;
- Un tireur ne peut pas participer dans deux disciplines en compétition (Pistolet 10 mètres ou Carabine 10 mètres).
- Il peut y avoir des licenciés listés sportifs de haut niveau (élite, seniors, relève et reconversion) par le Ministère (Un seul ou une seule licenciée sur liste de haut niveau pourra participer dans un binôme).
- Limiter le nombre d'équipe à 1 « Excellence » et 1 « établissement » par association sportive et par catégorie.

Règlement des Coupes de France Établissements et Excellences

1. Contrôle des armes et des équipements

Le contrôle des armes et des équipements est obligatoire pour tous les participants

En matière de sécurité et d'arbitrage (conformité de l'arme, de l'équipement, conditions de tir, etc.), le règlement FFTir en vigueur est appliqué et le contrôle des armes est obligatoire.

Dans le cas de l'utilisation d'une potence, la mise en place se fera par le Jeune Coach. En matière de tenue, tenue de tir réglementaire ou survêtement obligatoire (selon la Fiche Sport 2025 – 2026).

2. Format de compétition :

Compétition par binômes.

Équipes de deux tireurs (mixité facultative) – Tireur A et Tireur B, dont le Jeune Coach. Les tirs pourront s'effectuer en musique.

a) Match de qualification (J1) :

Relais d'un total de 80 coups sur un même poste entre deux tireurs d'un même établissement, définit comme suivant :

Durée totale impartie : 2 heures

- 10 minutes d'installation pour les deux tireurs d'une même équipe d'établissement.
- 20 minutes de préparation et d'essais au total en début de compétition, pour les deux tireurs d'une même équipe. Le tireur A et le tireur B doivent ainsi s'organiser conjointement pour optimiser le temps de préparation et d'essais de chacun.

À la fin du temps de préparation et d'essais, 1h30 de match réparti comme suit :

4 séquences de 20 plombs :

1^{er} relais : 20 coups tireur A
2^e relais : 20 coups tireur B
3^e relais : 20 coups tireur A
4^e relais : 20 coups tireur B

Les binômes adopteront la meilleure stratégie de temps et de changements. Tout coup hors délai sera considéré comme nul et comptabilisé zéro. Une fois le temps de compétition terminé, les scores des quatre relais des tireurs seront additionnés pour obtenir le résultat total de l'AS et établir les classements.

b) Modalités de qualifications aux Finales :

Suite aux matchs de qualifications, deux finales par catégories seront mises en place.

Finale A :

50% des qualifiés avec un minimum de 5 équipes qui concourent pour le podium et le classement.

Finale B :

Les équipes non qualifiées pour la finale A. Elles concourent pour la suite du classement

Si moins de 5 équipes sont qualifiées, une seule finale aura lieu sans décerner de titre de vainqueur de la coupe de France.

c) Phase finale (J2) :

Relais d'un total de 20 coups sur un ou deux postes de tir, définit comme suivant :

Durée totale impartie : 50 minutes

- 5 minutes d'installation pour les deux tireurs d'une même équipe d'établissement.
- 10 minutes de préparation et d'essais.

À la fin du temps de préparation et d'essais, 35 minutes de match réparti comme suit :

4 séquences de 5 plombs en 5 minutes + 5 minutes de mise en place entre les relais :

- 1^{er} relais : 5 coups tireur A
- 2^e relais : 5 coups tireur B
- 3^e relais : 5 coups tireur A
- 4^e relais : 5 coups tireur B

Tout coup hors délai sera considéré comme nul et comptabilisé zéro. Une fois le temps de compétition terminé, les scores des quatre relais des tireurs seront additionnés pour obtenir le résultat total de l'AS et établir les classements des Finales.

Les trois meilleures équipes de la finale A, dans chaque discipline et catégorie, se verront décerner les titres correspondant au vainqueur de la coupe de France.

3. Comptage des points :

- Carabine 10 mètres au dixième de point.
- Pistolet 10 mètres au point entier.

Cas d'égalité :

Les éventuels ex-aequo seront départagés selon le règlement ISSF en vigueur.

4. Interventions du Jeune Arbitre :

À la fin de chaque relais, le jeune arbitre supervisera le changement de tireur et déclenchera le relais suivant (sauf en finale), en accord avec l'équipe technique d'arbitrage de la compétition. Il s'assurera du respect des règles et mesures de sécurité en vigueur.

Le binôme qui vient de finir le match doit demander à l'arbitre l'autorisation de sortir du pas de tir. Toute sortie est définitive.

5. Interventions du Jeune Coach :

Le Jeune Coach :

- Fait partie du binôme des compétiteurs ;
- Peut intervenir auprès de son binôme après avoir demandé au jeune officiel ou à l'arbitre ;
- Lorsqu'il tire, a le droit de demander à quitter son poste pour communiquer avec son co-équipier.

INTERDICTION POUR LES ACCOMPAGNATEURS DE TOUTES FORMES DE COACHING / Le règlement officiel sera appliqué (carton jaune puis carton rouge avec pénalité (se référer au règlement ISSF)).

Règlement Coupe de France de Sport Partagé

Pour le match de qualification, le relais s'effectue sur un même poste ou sur deux postes si besoin d'un assistant.

La compétition se déroule sur les 2 journées cumulées. Chaque binôme se verra attribuer des points bonus entre 0 et 25pts en fonction des dossiers MDPH déposés à l'accueil des équipes. Ce bonus viendra se cumuler au score du jour 1 et du jour 2. Bonus + Score 1 + Score 2 = score final.

Pour toute information complémentaire voir la Fiche Sport - Tir sportif Sport Partagé.



Union Nationale du Sport Scolaire

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

**Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org**

Et sur nos réseaux sociaux :

